

L'AMI DU LITTORAL

n° 20 MARS 1994

BULLETIN D'INFORMATION

de l'Association

LES AMIS DU LITTORAL ARESIEN

Siège Social: 1 rue du Général de Gaulle.
33740 ARES

Tél.: 56.60.11.86 CCP: Bordeaux
1325-89 M

Association régie par la Loi du 1er Juillet 1901.
Déclarée à la Préfecture de la Gironde : n° 10.185.
Publication au J.O. du 31.10.1973.

Association agréée par arrêté préfectoral du
24.02.78, au titre de l'art. L.121.8 du Code de
l'Urbanisme (compétence géographique ARES), de
l'art.L.161.1 du Code de l'Urbanisme et de l'art. 40
de la Loi du 10.07.76 sur la Protection de la Nature
pour ANDERNOS, ARES, LEGE.

" Homme libre,
toujours tu chériras la Mer. "

EDITORIAL

La qualité de l'environnement n'est plus le domaine réservé de quelques spécialistes, ni un prétexte "à la mode" de polémiques diverses, à la solde d'intérêts particuliers de tous ordres.

Pouvons-nous nous rappeler que ce fut aussi, dans des temps historiques, le cas de l'accession à la connaissance ?

Notre double vocation de protection de la Nature et de diffusion de la Culture, est bien, ainsi, la concrétisation de notre fonds commun, s'inscrivant lui-même, dans un humanisme consciemment et incessamment renouvelé.

Aujourd'hui, "l'environnement" imprègne tous les sujets, professionnels, réglementaires, ou de la vie publique. Nous retrouvons, dans le langage spontané d'Elus ou de personnages publics, décideurs, des mots et des expressions qui, il n'y a pas si longtemps, nous distinguaient.

Soutiens de Pouvoirs Publics locaux à des développements favorables à l'environnement, projets d'aménagements, tels ceux du SYTOMOG, manifestatons, telles le FORUM DE LA MER ou les JOURNEES DE L'AGLIA, viennent, entre autres choses, à l'appui, de ces constatations qui nous réjouissent.

En même temps, le champ d'observation et d'action de notre Association, devient de plus en plus vaste et complexe. Les opportunités d'expression et d'action deviennent aussi plus nombreuses, et peut-être plus faciles pour les plus timides, au sein de notre Association, pourvu que celle-ci sache conserver ses comportements constructifs et objectifs.

Votre soutien et votre participation à notre Association, sont, aujourd'hui, encore plus justes et nécessaires, pour que nous puissions, toujours mieux, faire prendre en compte nos idées et nos suggestions.

Votre Président
Michel LEGAL

QUELQUES REFLEXIONS

sur les CLEFS DE VOÛTE

de l'Eglise SAINT VINCENT
d'ARES

L'Eglise d'ARES, pastiche roman de la fin du XIX ème siècle, est construite selon un plan parfaitement traditionnel, et ses clefs de voûte sont très belles.

par Jacques d'ARES

En partant de l'entrée vers le chœur, la voûte comporte sept clefs (7 = 6 jours de la création + le 7ème, repos du Seigneur: c'est donc un nombre sacré.)

- Au dessus de la Tribune, on remarque une échelle, le rouleau du plan de l'édifice, une masse, une équerre et autres instruments du Maître d'Oeuvre. L'inscription "Operis conductor est Fontenot"; c'est le nom du Maître d'Oeuvre.

suite p 2

Les AMIS DU LITTORAL
poursuivent leur action culturelle.

L'Association accueille de nouveaux Amis, au
sein d'une ECOLE DE PEINTURE:

LA PALETTE ALIZARINE

Quelle merveille que d'apprendre à bien
transmettre les émotions esthétiques ressenties
en regardant notre belle nature !

Et bientôt, une section Archéologie !

- la 2ème clef comporte compas, équerre, plan, etc..., instruments de l'Architecte du monument, dont le nom est indiqué autour: "*Architectus Hosteing*".
- la 3ème clef représente un aigle couronné d'une tiare, avec l'inscription "*Templier major communitatis*", ce qui signifie "Templier (son nom) est le premier des membres de la communauté". Cette clef symbolise donc le premier magistrat de la Ville.
Il est dès lors assez curieux de constater que ses "armes parlantes" comportent un aigle, roi des oiseaux, dans le ciel, couronné d'une tiare, c'est à dire d'une triple couronne, attribut spécifique du Souverain Pontife.
On voit bien que la séparation de l'Eglise et de l'Etat n'existait pas encore, à l'époque de la construction de l'Eglise !
- la 4ème clef représente un autel, avec pied unique central, une étoile et un calice y figurent, l'ensemble étant entouré de branches de feuillage issues d'un tronc commun.
Il s'agit, très certainement, de l'arbre sacré, l'arbre de vie du Paradis, mais, également, du célèbre arbre de Jessé, c'est-à-dire l'arbre généalogique du Christ, duquel l'Eglise chrétienne est issue. L'inscription comporte: "*Josephus Ella Papin Eccl. Arès Rector 1870*".
Cette clef évoque donc le premier curé de cette nouvelle paroisse d'Arès, soulignant par le tronc commun, la filiation apostolique sans faille depuis les origines.
- la 5ème clef est exactement semblable à la 4ème, sauf l'inscription qui souligne le fait qu'Arès dépendait auparavant de la paroisse d'Andernos: "*Johanes Baptista Meyni Eccl. Andernos et Arès*".
- la 6ème clef (première partie de la voûte du chœur) représente les armoiries de l'évêque consécrateur (Monseigneur Donnet, Archevêque de Bordeaux), mais son nom ne figure pas.
L'inscription latine "*Omnia suaviter ad finem fortifer*" peut être traduite par "Toutes choses jusqu'à la limite, résolument mais doucement". Il s'agit, certainement, de la devise de l'Archevêque.
- la 7ème et dernière clef figure les armoiries papales, avec les clefs de Saint Pierre.
A l'époque de la construction, il s'agissait de Pie IX. On peut décrire ces armoiries de la manière suivante: "écartelés deux fois deux chevrons et deux lions, l'ensemble étant soutenu par une chaîne attachée de chaque côté à deux roues comportant chacune quatre trous".

Les voûtes des deux bas-côtés comportent toutes des clefs.

En commençant par le Nord (côté qui ne voit pas le soleil), la première voûte est au-dessus des fonts baptismaux, placés à de manière très traditionnelle, c'est à dire tout près du Narthex pour symboliser le passage du monde extérieur vers la vie spirituelle, grâce à la purification du baptême. Mais, comme la lumière sort des ténèbres (le Nord), la clef de voûte représente un soleil tournoyant.

Toutes les autres clefs des bas-côtés figurent des roses, simples ou doubles, avec un nombre de pétales variable, chacun de ces nombres ayant une signification symbolique.

C'est ainsi que le baptême permettant l'accès à la connaissance de la Sainte Trinité, la première clef rencontrée en allant vers le chœur représente une rose à trois pétales.

La rose de la 5ème clef, au-dessus de l'autel consacré à la Vierge Marie, possède huit pétales, ce qui est très traditionnel.

Toutes les représentations de la Vierge Marie, Mère de Dieu, sont assorties, depuis les débuts du Christianisme, d'étoiles à huit branches. Huit est, en effet, le nombre christique par excellence. (la démonstration en serait possible dans un article plus volumineux).

Or, c'est par Marie que le Christ s'est incarné.

Les cinq clefs du bas-côté Sud comportent toutes des roses avec quatre (symbole de la matière manifestée -- d'où le Sud --), ou six pétales (l'équilibre réalisé grâce à la lumière, "*lumen de Lumine*", "lumière née de la Lumière") c'est à dire Dieu, symbolisé en la circonstance par le soleil de Midi, comme dans toute cathédrale traditionnelle.

Il convient, enfin, de ne pas oublier les significations profondes de la rose, sur le plan symbolique.

Référence à la beauté de la Mère divine, elle représente soit la coupe qui recueille le sang du Christ, c'est à dire le Graal, soit la rosée céleste de la Rédemption. Ce n'est pas pour rien, si, dans les litanies de la Vierge, celle-ci est évoquée sous le nom de *Rose Mystique*.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 1993

Par une superbe soirée estivale, cette assemblée a pu se tenir à l'extérieur de la salle Brémontier, en toute simplicité et toute convivialité.

Votre Président présentait le Rapport Moral, dont l'essentiel est repris ci-après.

La situation générale de l'Association apparaît fort satisfaisante, du fait, en particulier, de l'accroissement du nombre de Membres, constaté au cours des dernières années, aussi bien que de l'audience obtenue de nos exposés publics, ou encore, de l'ensemble de chiffres contenus dans le rapport financier présenté par notre Trésorier, Paul BELNOUE.

Le Président ne peut éviter, cependant, de rappeler, encore une fois, l'indiscipline, décidément naturelle, des Membres, en ce qui concerne la date de règlement de leur cotisation: il est ainsi demandé aux Membres de bien vouloir régler leur cotisation au cours du premier semestre de l'année et ils en sont, d'avance remerciés.

En matière CULTURELLE, le cycle "Connaissance de notre Environnement Naturel" s'est terminé en 92; le cycle 93 est de nature culturelle générale, orienté vers la connaissance de notre région, puisqu'il a comporté des exposés tels que la CHASSE en GIRONDE et sur le BASSIN, l'Histoire des MAIRES et CONSEILLERS MUNICIPAUX d'ARES, la VIE RURALE dans le PAYS DE BUCH, à la fin du Moyen-Age, ou encore, l'INDUSTRIE des GOUDRONS.

Deux exposés ont revêtu une importance particulière:

l'un, promis à la dernière A.G., l'an passé, sur la REHABILITATION du SITE de SAINT-BRICE,

l'autre, "L'ESPRIT DE RIO", analyse du rassemblement mondial sur l'ENVIRONNEMENT et le DEVELOPPEMENT, présenté par Mr. Jean-Pierre RIBAUT, du CONSEIL de l'EUROPE, qui recevait, à cette occasion, la médaille de la Ville d'ARES, des mains de Mr. le Maire d'ARES.

A noter aussi une innovation: les exposés ont été présentés à ANDERNOS, ARES et aussi, cette année, à LEGE.

LA PALETTE ALIZARINE:

Sous ce nom, l'Association vient de créer une ECOLE DE PEINTURE, grâce à l'obstination et l'efficacité de Madame DAVID: une quinzaine* de Membres, de toutes les communes du Nord-Bassin, profitent déjà des enseignements d'une Artiste-peintre compétente: les cours sont donnés dans les locaux déjà mis à la disposition de l'Association.

En ce qui concerne la PROTECTION de notre ENVIRONNEMENT, depuis la dernière assemblée, notre travail sur le SDAU a été finalisé par la remise de notre rapport, consignait nos remarques et réflexions: ce document a été mis à la disposition des Membres qui pouvaient se le procurer auprès de votre bureau; il a été souvent consulté et une dizaine de membres en ont acquis un exemplaire.

Nous mettrons la même application à participer au SMVM, dans l'avenir.

Une étude intéressante a été conduite au sujet de la rénovation, ou réhabilitation du BOIS du BROUSTIC, à ANDERNOS, permettant de fournir à la Municipalité de cette Ville, quelques idées et méthodes évitant les coupes rases, même partielles et successives: une alternative dont nous souhaitons qu'elle soit prise en compte par cette Municipalité.

Nos efforts restent tendus, évidemment, vers la correction de la dégradation de notre BASSIN, et spécialement, de sa partie "interne", intéressant les communes du NORD-BASSIN, où se développent de façon accélérée et effrayante, envasements parasites et herbiers, et, par voie de conséquence, exhaussement des fonds.

Une évolution vers une meilleure prise en compte de ces problèmes, peut être notée dans le langage, les déclarations, mais aussi du fait d'initiatives, des Elus concernés: on ne peut, en effet, que se réjouir des initiatives du SIBA, par exemple, qui a pu obtenir les soutiens nécessaires, de la part des Pouvoirs Locaux, à l'exécution d'études par IFREMER, le CEMAGREF, l'IBM etc...sur la connaissance des algues; dans le même sens, des études lourdes, telles que celle menée par IFREMER, pour préciser les caractéristiques de l'écosystème, nécessaires à toute tentative de conservation du site, sont tout à fait bienvenues.

*une trentaine, à la date d'impression de ce bulletin.

AG 93 (suite)

Mais on garde toujours cette désespérante appréciation d'un manque quasi total d'applications concrètes d'envergure, pour corriger, ou, au moins, enrayer, le développement de la dégradation visible, parfois même accélérée par des équipements "sauvages" exécutés en toute méconnaissance de leurs conséquences qui, justement, participent à la dégradation générale.

Nos moyens apparaissent bien faibles, vis à vis de l'énormité du problème: ce n'est pas une raison pour baisser les bras, et nous continuons à proposer, soutenir, apporter idées et suggestions, en attendant l'opportunité de participer à une action d'envergure adéquate.

Dans cet esprit nous menons diverses actions, comme, par exemple, ces derniers mois, notre participation active au FORUM de la MER, à GUJAN MESTRAS, manifestation permettant, entre autres choses, de faire progresser la connaissance des problèmes par les Elus, leur fournir les idées et les mots que l'on retrouvera ensuite dans leur langage spontané, mais aussi de rapprocher différentes associations, professionnelles, culturelles, environnementalistes etc... pouvant les inciter à coopérer et associer leurs moyens.

Autre exemple, la réception que nous avons réservée à de jeunes lycéens (du Lycée de MONTAUBAN), qui permet de faire progresser dans les esprits, en particulier des plus jeunes d'entre nous, les justes appréciations des problèmes posés par la nécessaire conservation des qualités de notre environnement, hors toute récupération abusive et partisane.

Le Trésorier présentait ensuite le RAPPORT FINANCIER, relatif à la période allant du 1er Janvier 1992 au 31 Décembre 1992, qui se résume ainsi:

Recettes:	20021,40 F
Dépenses:	9529,82 F
Résultat:	10491,58 F
Trésorerie disponible:	30012,49

Au cours de cet exercice, nous avons dû accepter la démission de Monsieur René GILLET, de son poste d'Administrateur.

Nous avons eu la joie de recevoir la candidature de Monsieur Jacques d'ARES et celle de Madame Jeanine DAVID.

Messieurs de CHORIVIT Christian, DUBOURG Robert et MOULIN Bernard, dont les mandats arrivaient à terme, étaient candidats à leur réélection.

Après vote de l'Assemblée, le Rapport Moral et le Rapport Financier ont été adoptés à l'unanimité; Messieurs Ch.de CHORIVIT, R.DUBOURG et B.MOULIN ont été réélus à l'unanimité; Madame J.DAVID et Monsieur Jacques d'ARES ont été élus à l'unanimité.

Au cours des débats instaurés dans le cadre des QUESTIONS DIVERSES, la DEGRADATION DU BASSIN a été de nouveau abordée: l'état de la Baignade d'ARES (partie du Bassin allant de la Jetée d'ARES à la Pointe des QUINCONCES) où, effectivement, cette dégradation se manifeste de façon particulièrement visible (spartines, exhaussements...) a, de nouveau, fait l'objet de déclarations et réclamations, certaines véhémentes.

Ce point a déjà fait l'objet, de la part de l'Association, de plusieurs motions et démarches auprès des Elus ou des Pouvoirs Publics.

Des actions plus "percutantes", indispensables aux yeux de certains, ont été proposées, du domaine procédurier en particulier: l'Assemblée a cependant suivi les Membres du Bureau et le Président, dans leur conviction que la poursuite de la méthode jusqu'ici appliquée, faite de propositions, soutiens techniques aux diverses initiatives, participation aux travaux du type SDAU, et bientôt, SMVM, reste à la fois la plus convenable, la plus adéquate et, finalement, la plus efficace, compte tenu de l'énormité des problèmes vis à vis de la puissance de nos moyens, ou même de ceux dont peut disposer une commune du type de celles bordant notre Bassin.

A l'issue de ces débats et après de nombreuses conversations amicales, cette séance de l'Assemblée Générale était levée vers 23 heures30.

LES LUNDIS 1994

Poursuivant la tradition, l'Association des AMIS DU LITTORAL présentera, cet été, une série d'exposés, au cours de soirées accessibles au Public.

Les Membres de l'Association pourront, à l'occasion de ces réunions, avoir le plaisir de retrouver leurs Amis, connaître les dernières nouvelles de l'Association et exprimer leurs souhaits ou suggestions, comme d'habitude.

Ils auront aussi l'opportunité d'inviter leurs amis et connaissances à connaître notre Association et à participer à ses activités, au moins à en devenir Membre.

Le programme des EXPOSES 1994 est le suivant:

DATE	VILLE	Conférencier	SUJET, remarques
4.07	ARES	G.GUERIN	Le TRAITEMENT des DECHETS MENAGERS projections et diapositives <i>En présence de Monsieur Ch.RAYMOND, Maire d'ARES, Conseiller Régional d'Aquitaine</i>
11.07	ANDERNOS	M.BARREYRE	L'OSTREICULTURE montage audiovisuel, diapositives
18.07	ARES	Jacques d'ARES	La CATHEDRALE de CHARTRES, 8ème Merveille du Monde Exposé avec projections et diapositives, en l'Eglise d'ARES. <i>avec la collaboration de Monsieur l'Abbé J.BERGEON, Curé d'ARES</i>
25.07	ANDERNOS	Dr VAILLANT	ALIENOR D'AQUITAINE ou la Reine Amoureuse
1.08	ARES	M.BAUMANN	EXCURSION SUR LA PRESQU'ILE, en 1906
8.08	ANDERNOS	M.GALY	50 ANS DE MEMOIRE d'un JOURNALISTE GIRONDIN
22.08	ARES	M. VIAUT	L'HISTOIRE d'un POETE LOCAL: EMILIEN BARREYRE

Les précisions quant aux lieux exacts et heures seront indiquées, en temps voulu, dans le programme qui vous parviendra, sous sa forme habituelle.

L'heure restera très probablement 21 heures; à ANDERNOS, les exposés seront organisés à la salle du BROUSTIC ou à celle de la R.P.A.; à ARES, ils le seront à la salle BREMONTIER, sauf en ce qui concerne l'exposé sur la CATHEDRALE de CHARTRES, par Jacques d'ARES, qui sera présenté en l'Eglise SAINT VINCENT d'ARES, pour répondre ainsi à l'aimable invitation de notre Ami l'Abbé J.BERGEON, Curé d'ARES.

CONCOURS FONDATION DE FRANCE - SUD-OUEST

Le Journal SUD-OUEST, pour son 50^{ème} anniversaire, et la FONDATION DE FRANCE, pour son 25^{ème}, organisent conjointement un concours intitulé:

VOS ESPACES DE VIE

Ce concours s'adresse, en particulier, à des associations telles que la nôtre, et consiste à présenter un projet destiné à redonner un usage collectif d'intérêt général, une valeur naturelle ou une qualité esthétique à des espaces privés ou publics à l'abandon.

Sans aller jusqu'à estimer que les digues d'ARES sont "à l'abandon", le site formé par les digues, de l'Esplanade DARTIGUELONGUE jusqu'à la Réserve des Prés-Salés, nous apparaît digne d'être mis en valeur: n'est-il pas, déjà, le but de nombreux promeneurs appréciant, en particulier, les divers points de vue sur le Bassin, qu'il permet de découvrir, à marée haute ou basse, ... et au soleil couchant ?

Votre bureau, fort d'un pré-avis positif de la Municipalité d'ARES, a ainsi décidé de saisir l'opportunité offerte par ce concours, pour formaliser et présenter son projet de réhabilitation et d'embellissement de ce site des DIGUES d'ARES.

Les idées directrices du projet sont les suivantes:

en termes écologiques, restructurer le terrain de façon à permettre, par plantation, une reconstitution de la flore caractéristique naturelle ou historique, pour ce qui est du niveau terrestre (niveau actuel du chemin), et "réhabiliter", en respectant la nature de l'écosystème, les abords recouverts à marée haute;

en termes de cadre de vie et d'agrément, redessiner le plan général du site, à l'occasion de la reconstitution du rivage, pour le rendre plus "large", plus "ouvert", et plus accueillant à la promenade et l'observation du Bassin;

en termes plus classiquement urbanistique, faire de ce site, simple "chemin" actuellement, une liaison attractive entre l'Esplanade DARTIGUELONGUE et la JETEE d'une part, et d'autre part, le PORT OSTREICOLE, de manière à mieux "intégrer" le PORT dans la VILLE.

Ce projet exige un travail important et de longue haleine:

il donne, en tout cas, l'occasion à l'Association, de mettre pleinement en application, ses principes de base, privilégiant les actions positives, constructives, réalistes, sous forme de propositions élaborées avec rigueur et compétence.

il donne aussi, à tous les Membres, une occasion particulière de participer à un projet commun, concret et utile, et, ainsi, faire pleinement remplir à notre Association, son rôle de "courroie de transmission" entre les souhaits de tous nos Amis, et les différents décideurs en la matière.

Votre bureau est d'ores et déjà occupé à la présentation documentaire et graphique de candidature à ce concours.

Dès à présent, tous les Membres de l'Association ont la possibilité de présenter au bureau, idées et propositions de collaboration: chacun sera le bienvenu pour faire de ce projet une réussite et un exemple d'action associative.

Prenez contact avec votre bureau: vous êtes attendu !